

ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME

XXIII^{ème} JOURNEE RIPERT



LUNDI 29 JUIN 2015

Depuis 1993, l'Association Française du Droit Maritime organise chaque année un séminaire d'une journée, consacré aux problèmes d'actualité du droit maritime, intitulé Journée RIPERT. Cette manifestation réunit juristes et non juristes intéressés par l'évolution de cette branche du Droit à la fois sous ses aspects nationaux, communautaires et internationaux.

Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA)
26, Boulevard Haussmann
Paris 9^e

Frais de participation incluant le déjeuner :

Membres de l'AFDM : 100 €

Non-membres : 130 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

*À retourner **impérativement** avant le 24 Juin 2015 au **Secrétariat de l'AFDM***

10, rue de Laborde - 75008 Paris

Tel. 01 53 67 77 10 / Fax. 01 47 23 50 95

Email. contact@afdm.asso.fr

NOM : **PRENOM :**

FONCTION : **SOCIETE :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : **VILLE :**

TEL. : **FAX :** **E.MAIL. :**

Je désire m'inscrire à la XXIII^{ème} "Journée Georges Ripert" du 29 juin 2015.
Je vous adresse ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'AFDM pour les frais d'inscription.

XXIII^{ème} Journée RIPERT

Lundi 29 juin 2015

9h00 Présentation de la 23e Journée Ripert
Philippe Boisson, Président de l'Association Française du Droit Maritime.

Session du matin :

9h15 Financements maritimes et choix du pavillon.
Me Alain GAUTRON et Me Ezio DAL MASO – Avocats à la Cour, (Stephenson Harwood).

9h45 Ebola, nouveau danger maritime.
Jean-François REBORA, General Manager, France P&I.

10h15 Les usagers des ports maritimes confrontés aux forces créatrices du droit.
Robert REZENTHEL, Avocat au barreau de Montpellier.

10h45 PAUSE

11h15 Les risques cybernétiques dans le domaine des transports.
Me Sébastien LOOTGIETER, Avocat à la cour (Villeneuve-Rohart-Simon & Associés).

11h45 La réforme des tribunaux maritimes.
Pascale MESNIL, Président de Chambre H, Tribunal de Commerce de Paris.

12h15 Les consortiums et les alliances (géo)stratégiques dans le transport maritime.
Laurent FEDI, Professeur Associé Kedge Business School.

13h00 DEJEUNER

Session de l'après-midi

15h00 Une nouvelle définition de la notion de navire en droit américain.
Me Christopher KENDE, Attorney, Cozen and O'Connor.

Evolution de la notion de navire en droit français.
Stéphane MIRIBEL, Rédacteur en Chef du Droit Maritime Français.

16h00 L'indemnisation des pollutions créées par les activités offshore et les travaux du CMI.
Luc Grellet, Avocat à la cour (Reed Smith)

16h30 Pause

16h30 L'application de la Convention sur le travail maritime en Afrique francophone
Alexandre CHARBONNEAU, Maître de conférences, Faculté de droit – Université de Bordeaux.

17h00 Revue de la jurisprudence maritime en 2014
Philippe DELEBECQUE, Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

17h45 Conclusion de la Journée

18h00 Clôture de la Journée